



« Justice pour Adama Traoré, Georges Floyd et tou.te.s les autres, Contre le racisme et les violences policières ».

Manifestation du samedi 6 juin à Metz, le MRAP y sera présent.

Au coté du comité de mobilisation des étudiants de Metz, le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) soutient la manifestation du samedi 6 juin à Metz (14 heures place de la République) pour exiger « Justice pour Adama Traoré, Georges Floyd et tou.te.s les autres, Contre le racisme et les violences policières ».

Le 25 mai 2020 à Minneapolis, un homme noir maintenu au sol par un policier qui garde un genou sur son cou se plaint de ne pas pouvoir respirer sans que cela ne suscite de réaction de la part de l'agent de police, ni de ses collègues. Georges Floyd mourra peu de temps après. Entre 2015 et 2020, ce sont près de 1200 Afro-Américains qui ont été abattus par les forces de police et on continue d'assister aux USA à une justice à deux vitesses où la couleur de la peau et la situation sociale jouent un rôle prépondérant.

Le 19 juillet 2016, dans l'Oise, Adama Traoré décède à la suite d'un plaquage ventral lors de son interpellation par deux gendarmes. En France, les violences policières, le racisme dans la police, les contrôles au faciès, le refus d'intervenir pour protéger des Roms sont des réalités vécues par nos concitoyens. Le racisme est le fait de policiers qui ne respectent pas les lois républicaines et qui sont trop souvent couverts par la hiérarchie. Cette situation jette le discrédit sur les policiers qui font leur travail dans le respect des lois.

Il n'y aura pas résorption de la fracture entre une partie de la population, qui n'est pas que celle des quartiers populaires, et la police si le gouvernement ne prend pas la mesure de cette alerte citoyenne.

Pour que ces drames ne se reproduisent plus, pour que la justice l'emporte, le comité du MRAP de Moselle Ouest sera présent à la manifestation du 6 juin. Il reprend à son compte l'appel des organisateurs à respecter les « gestes barrière », notamment le port du masque et le respect du mètre de distance.

Metz, le 4 juin 2020